

## ► Informations générales

Cours	
<b>Faculté</b>	Des arts et des sciences
<b>Département</b>	Psychologie
<b>Titre</b>	Psychologie de la perception
<b>Sigle</b>	PSY2055-E
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2020
<b>Horaire</b>	Vendredi, 8h30 à 11h30
<b>Type de formation</b>	Entièrement en ligne (EL), en différé (asynchrone).
<b>Déroulement du cours</b>	Les cours seront accessibles dès 8h30 chaque vendredi (voir les dates dans le calendrier).
<b>Préalable</b>	PSY1006 – Méthodologie scientifique

Chargé de cours	
<b>Nom et titre</b>	Simon Fortier-St-Pierre, candidat au Ph.D. (programme neuropsychologie – recherche et intervention)
<b>Coordonnées</b>	simon.fortier-st-pierre@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Sauf avis contraire, sur Zoom de 11h à 11h30 les vendredis où un cours est déposé sur Studium.

Auxiliaire(s) d'enseignement	
<b>Nom et responsabilité</b>	À déterminer Responsabilités : Correction des travaux, assistance en vidéo-conférence et sur le forum de consultation
<b>Coordonnées</b>	À déterminer
<b>Disponibilités</b>	1 – Créneau horaire sur Zoom à déterminer. Veuillez confirmer par courriel votre présence pendant ces plages horaires <b>pour vous assurer d'être rencontrés.</b> 2 – À partir du forum de questions pour les auxiliaires (forum de consultation)

## ► Description du cours, objectifs et formule pédagogique

### Description du cours

#### Description simple

Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.

### Objectifs généraux

- Acquisition des principes fondamentaux qui déterminent l'encodage et le traitement de l'information sensorielle.
- Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles.
- Pour la perception auditive, vestibulaire, cutanée, olfactive et gustative, **un tour d'horizon permettra d'en approfondir l'anatomie générale et les processus perceptifs de base.**
- Pour la perception visuelle, plusieurs aspects seront abordés largement (p. ex. perception de la couleur), ce qui permettra **d'axer davantage les apprentissages sur des démonstrations expérimentales**, y comprendre leur méthode et les interprétations possibles.

### Formule pédagogique et format des évaluations

#### Matériel pédagogique

**La présentation d'exposés magistraux** et son étude constituent le matériel pédagogique principal et le manuel de cours sert à appuyer **les informations données dans le cadre du cours et de seconde source d'information**

- Les cours seront enregistrés en suivant une présentation PowerPoint. Ceux-ci seront déposés sur Studium.
  - o Conseil : Écouter la présentation au complet dans un premier temps en prenant des notes. Retenir les numéros des **diapositives où vous n'êtes pas convaincu d'avoir bien compris** la matière. Vous pourrez ensuite choisir chacune des diapositives et les écouter séparément.
- Les sections du manuel qui ne sont pas abordées dans le cadre du cours et qui ne sont pas mentionnées comme lecture supplémentaire à la fin des présentations **ne sont pas à l'étude pour les examens mais seront utiles** pour les travaux demandés.

#### Examen

Deux examens à choix multiples porteront sur la matière présentée dans les présentations magistrales. Les examens seront **non-cumulatifs, c'est-à-dire que l'examen 1 portera sur les cours 1 à 5, et l'examen 2 portera sur les cours 6 à 12.**

#### Travaux

Deux courts travaux seront demandés afin de vous amener à réfléchir sur les processus perceptifs, la compréhension scientifique actuelle de ceux-ci et les questionnements possibles. Le texte principal (excluant page titre et la section des références) devra contenir au minimum 350 mots et au plus 550.

- Le *premier travail* portera sur la **présentation et l'interprétation d'une illusion d'optique**. Le travail sera dû avant les cours portant sur la vision afin de stimuler votre intérêt et susciter une réflexion sur ces phénomènes.
- Le *deuxième travail* demandé porte sur **une section d'information** supplémentaire dans le manuel du cours (soit *Sensation & Perception in Everyday Life* ou *Scientists at Work*) que vous aurez à résumer, à commenter **et à explorer davantage à l'aide** de deux articles scientifiques portant sur un sujet semblable.

#### Pour les étudiant(e)s désirant aller plus loin dans la matière:

- Lecture des sections non abordées dans le manuel
- En fonction du matériel abordé dans chacun des cours, la dernière diapositive suggérera des lectures ou des vidéos supplémentaires **d'approfondissement.**

► **Calendrier**

Date	Cours ou évaluation	Numéro du cours	Titre	Contenu	Lectures
4 septembre	Cours	1	Introduction	Présentation du plan de cours Pourquoi et comment étudier la perception?	Chapitre 1
11 septembre	Cours	2	Audition I	Stimulus, anatomie et physiologie, perception des hauteurs.	Chapitre 9-10
18 septembre	Cours	3	Audition II	Localisation sonore, analyse de scènes auditives, perception et illusions de la musique	Chapitre 9-10
25 septembre	Cours	4	Système vestibulaire et somesthésique	<b>Position du corps dans l'espace et</b> perception cutanée	Chapitre 12-13
2 octobre	Cours	5	Sens chimiques	Perception olfactive et gustative <u>+ Remise du travail #1</u>	Chapitre 14-15
9 octobre	Cours	6	Vision I	Anatomie et physiologie oculaire	Chapitre 2
16 octobre	Évaluation intra (en ligne)				
30 octobre	Cours	7	Vision II	<b>Interactions neuronales et traitement de l'information</b> Champs récepteurs dans le système visuel Organisation fonctionnelle du système visuel	Chapitre 3
6 novembre	Cours	8	Vision III	Perception et reconnaissance des objets	Chapitre 4
13 novembre	Cours	9	Vision IV	Perception de la couleur	Chapitre 5
20 novembre	Cours	10	Vision V	Perception de la profondeur et de la taille	Chapitre 6
27 novembre	Cours	11	Vision VI	Attention visuelle <u>+ Remise du travail #2</u>	Chapitre 7
4 décembre	Cours	12	Vision VII	Perception du mouvement	Chapitre 8
11 décembre	Évaluation finale (en ligne)				

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Dates	Activités	Critères d'évaluation	Pondérations
2 octobre	Travail #1	Voir les informations sur Studium	20 %
16 octobre	Examen intra	Questions à choix multiples portant sur la matière présentée dans les cours 1 à 5	25 %
27 novembre	Travail #2	Voir les informations sur Studium	15 %
11 décembre	Examen final	Questions à choix multiples portant sur la matière présentée dans les cours 6 à 12	40 %

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Format des évaluations</b>	Questions à choix multiples sur Studium. L'examen sera disponible pendant 3 heures et un délai de 2 heures sera accordé aussitôt l'examen lancé.
<b>Accommodements</b>	Les étudiant(e)s ayant droit à des accommodements quant à l'enseignement, aux travaux ou aux évaluations doivent aviser les ressources appropriées (SESH) de leur inscription à ce cours.
<b>Absence à une évaluation</b>	Contactez le secrétariat du 1er cycle du Département de psychologie avec un certificat médical justifiant votre absence.
<b>Dépôts des travaux</b>	Sur la page Studium du cours
<b>Matériel autorisé</b>	Notes de cours, diapositives, manuel.
<b>Qualité de la langue</b>	Pour les travaux, un maximum de 10 % de la note pourra être accordé à la qualité de la langue.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Selon les critères départementaux (50 %)

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

**GRILLE DE CONVERSION**

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

## ► Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	17 septembre
<b>Date limite d'abandon</b>	6 novembre
<b>Fin du trimestre</b>	23 décembre 2020
<b>Évaluation de l'enseignement</b> Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À déterminer

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies	
<b>Enregistrement des cours</b>	En raison du format d'enseignement à la session d'automne, l'enregistrement du cours sera disponible sur Studium pour l'ensemble de la session. Notez toutefois que la diffusion du matériel de cours est <u>strictement</u> interdite.
<b>Prise de notes</b>	Le document PowerPoint remis permet de prendre des notes directement dans la section appropriée pour chacune diapositive. Toutefois, il est recommandé de prendre des notes sur du papier ou sur un deuxième écran (ou en écran divisé) à la première écoute du cours afin de l'écouter en mode plein écran.
<b>Forum de consultation Studium</b>	Forum accessible aux étudiant(e)s désirant avoir des explications supplémentaires sur la matière présentée en cours. <b>SVP, veuillez inscrire dans l'objet de la question le numéro du cours ainsi que celui de la diapositive.</b> Également, veuillez laisser le soin aux auxiliaires de répondre aux questions. La veille d'un examen, les auxiliaires ne seront plus dans l'obligation de répondre à une question posée après 13h.  Le forum peut également servir à répondre à des questions sur les travaux à faire. La même procédure tient, c'est-à-dire que vous devez laisser le soin aux auxiliaires de répondre aux questions et la veille d'une remise, les auxiliaires et le chargé de cours ne seront plus dans l'obligation de répondre à une question posée après 13h.
<b>Forum d'échange Studium</b>	Forum ayant pour but d'encourager les échanges entre les étudiant(e)s du cours. Sentez-vous libre de l'utiliser pour toutes raisons en lien avec le cours.

## ► Ressources

Ressources obligatoires	
<b>Documents</b>	J. M. Wolfe et al. (2017). Sensation and Perception 5th Edition. Sinauer. (disponible à la Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry).
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Wolfe et al. (2017) – Bibliothèque ÉPC (pavillon Marie-Victorin)
<b>Équipement (matériel)</b>	Ordinateur

Ressources complémentaires	
<b>Documents, Sites Internet, Guides, Autres</b>	Sauf si il est explicitement mentionné qu'il s'agit de matériel à examen supplémentaire, des ressources additionnelles seront parfois mentionnées aux dernières diapositives d'un cours mais ne constituent pas du matériel d'examen et vise l'approfondissement volontaire de la matière.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site du Bureau d'intervention en matière de harcèlement :

Site web

[www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)